


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 2 août 2017

Plus de 900 kg de cannabis saisis par la douane à Montpellier

Le 28 juillet 2017, les douaniers de la brigade de Montpellier en contrôle sur l'autoroute A9 interceptent un camion frigorifique immatriculé en Bulgarie, avec deux personnes à bord.

Le chauffeur indique venir d'Espagne et se rendre à Rungis. Il présente un document de transport relatif à un chargement d'oignons. Les agents des douanes procèdent alors à l'ouverture de la remorque. Ils remarquent aussitôt une forte odeur de putréfaction émanant des sacs de marchandises.

A l'issue de l'examen approfondi, ils extraient 22 valises marocaines (valises confectionnées pour transporter le cannabis), 11 sacs plastiques et 4 sacs de sport contenant au total 764 kg de résine de cannabis et 140 kg d'herbe de cannabis.

La valeur de la marchandise est estimée à plus de 7 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

A l'issue de la procédure douanière, le chauffeur routier et le passager ont été remis aux services de Police Judiciaire de Montpellier. Au terme d'une garde à vue de 96 heures, les deux individus ont été incarcérés. Une information judiciaire a été ouverte.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de cannabis.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

Album photo : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/HhX8hf>

Vidéo : <https://youtu.be/2JqTMIrq3ys>

Contact presse :

Direction régionale des douanes de Montpellier : Myriam SOULA : 09 70 27 69 49

myriam.soula@douane.finances.gouv.fr

Service de presse de la douane : 01 57 53 47 18 presse@douane.finances.gouv.fr